



LE NAUFRAGE ANNONCÉ D'UN NAVIRE ABANDONNÉ



La fin d'année approche et le constat au CD le Port est sans appel : La gestion est catastrophique. Bizarrement le père Noël n'oubliera pas de récompenser ces gentils encadrants, bien que les caisses de l'établissement soient vides.

Une régie des comptes nominatifs qui est dans un état désastreux en raison d'un management déplorable depuis plus d'un an, mais ça ne semble pas choqué la direction. On applique des solutions de fortune alors que des solutions pérennes existent.

En détention les notes sont distribuées à tout-va pour compenser le manque de personnels. Car oui l'organigramme de référence n'est pas respecté, au point que quasiment toute une équipe se retrouve sur des postes non cartographiés depuis plusieurs années (Travaux, archives...). Il manque une équipe complète qui se retrouve dispatché sur divers postes.

Résultat : les agents de détentions doivent pallier cette gestion catastrophique des ressources humaines. Les agents du quartier bas se retrouvent à gérer les extractions de nuits des deux quartiers. Conséquence : une accumulation de fatigue pour les agents.

FO JUSTICE SOUHAITE une révision de l'organigramme de référence. Les postes créés doivent être validés afin de rétablir l'effectif en détention.

FO JUSTICE INTERPELLE la Direction sur l'urgence de renforcer les équipes du quartier haut (6 agents prévu par l'organigramme de référence au lieu de 4 actuellement).

Avez-vous entendu les cris du personnel en ce samedi 16 novembre 2024 lors du débrayage. Le personnel qui dénonce l'insécurité sur le quartier haut (population pénale avec profil inadaptée). Le personnel qui dénonce le manque de soutien sur la gestion des conflits avec les détenus. **Vous êtes sourd à la souffrance du personnel. Vous êtes aveugles à la situation catastrophique de notre établissement.**

Cessez de prendre le personnel pour des pigeons. Les palettes sont déjà prêtes !

FO JUSTICE RÉCLAME depuis 2018 la mise en place d'un planning nuit sèche, comme préconisé par le Rapport Mollard. Le rythme matin- nuit est usant pour la santé du personnel, et sa suppression va dans le sens du bien-être au travail, un enjeu majeur pour notre organisation.

FO JUSTICE DEMANDE un vote du personnel des deux quartiers concernant ce futur planning. Les agents doivent être les seuls décideurs de ce changement.

FO JUSTICE EXIGE le transfert des détenus mahorais vers la métropole. Les détenus mahorais transférés sont sans pièce d'identité à leurs arrivées sur notre établissement, êtes-vous sur de leurs identités ?

Le CD du Port n'est pas un centre de rétention, le CD du Port n'est d'ailleurs pas un centre de détention, l'encellulement individuel n'étant pas respecté.

Devons-nous vous rappeler qu'il y a un mois deux détenus mahorais ont tenté de s'entretuer en cellule. L'intervention rapide de l'agent en poste à l'étage a évité le drame, cependant une extraction médicale fut quand même nécessaire.

FO JUSTICE REQUIERT la création d'une ELSP avec apport en personnel dans les plus brefs délais.

FO JUSTICE SERA TOUJOURS aux cotés des agents de tous corps et tous grades confondus afin de les soutenir au quotidien face à une Direction inerte.

Au Port le, 19 novembre 2024



Le Bureau local FO JUSTICE